



APECOVE

Association des Parents d'Elèves de
Collonge-Bellerive et Vézenaz

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 21 MARS 2019

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'AG du 4 octobre 2018
2. Présentation des comptes pour les exercices 2014/15, 2015/16, 2016/17 et 2017/18
3. Rapport de la vérificatrice aux comptes
4. Approbation des rapports et des comptes
5. Démission du vice-président et de la secrétaire et élection des remplaçantes
6. Divers

Introduction

La présidente, Mme Mathilde Nussbaum, ouvre la séance à 19h35 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et salue les autorités communales, représentées par M. Roland Sutter, ainsi que la présence Mme Alexandra Christinaz, membre du comité du Point d'Interro, et de Mme Cathy Roulet en tant qu'ancienne membre du comité de l'APECOVE.

La présidente et la secrétaire ont procédé à la vérification de la feuille des présences, qui est certifiés exacte. L'assemblée se compose de 14 membres ayant le droit de vote, y compris 9 membres du comité.

1. Approbation du PV de l'AG du 4 octobre 2018

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des comptes pour les exercices 2014/15, 2015/16, 2016/17 et 2017/18

La présidente donne la parole à la trésorière, Mme Nathalie Praz, qui explique en préambule que les problèmes liés au départ des précédents trésoriers ont enfin pu être résolus et que les comptes ont été révisés.

Elle présente ensuite les comptes. Pour le détail des chiffres, il y a lieu de se référer à son rapport annexé.

1. Les comptes annuels de l'APECOVE pour l'exercice débutant au 1er août 2014 et arrêté au 31 juillet 2015 montrent un bilan qui s'élève à 42'260.15 francs et un compte de résultat qui fait état d'un bénéfice de 78.60 francs. Le capital s'élève à 39'058.29 francs
2. Les comptes annuels de l'APECOVE pour l'exercice débutant au 1er août 2015 et arrêté au 31 juillet 2016 montrent un bilan qui s'élève à 36'290.22 francs et le compte de résultat qui fait état d'une perte de 3'751.13 francs. Le capital s'élève à 39'962.75 francs

3. Les comptes annuels de l'APECOVE pour l'exercice débutant au 1er août 2016 et arrêté au 31 juillet 2017 montrent un bilan qui s'élève à 31'859.62 francs et un compte de résultat qui fait état d'un bénéfice de 4'430.60 francs. Le capital s'élève à 40'041.35 francs
4. Les comptes annuels de l'APECOVE pour l'exercice débutant au 1er août 2017 et arrêté au 31 juillet 2018 affichent montrent un bilan qui s'élève à 27'814 francs et un compte de résultat qui fait état d'une perte de 4'044.71 francs. Le capital s'élève à 36'290.22 francs

Au nom de l'APECOVE, elle remercie tout particulièrement la commune pour son soutien, tant financier que logistique (notamment par la mise à disposition des salles), sans lequel l'association ne pourrait pas déployer la même activité. Tant les élus que les interlocuteurs administratifs font preuve d'ouverture, de patience, et d'écoute active et constructive.

3. Rapport de la vérificatrice aux comptes

La présidente excuse l'absence de Mme Graciela Ramirez Cuevas. Son rapport est lu à l'assemblée par Mme Nathalie Praz.

Les comptes des exercices 2014/15, 2015/16, 2016/17 et 2017/18 ont été vérifiés et sont déclarés conformes, sous réserve, la vérification étant limitée par manque de supports d'information comptable.

À la suite du contrôle des comptes des exercices, la vérificatrice a émis un certain nombre de recommandations d'améliorations, dont le détail se trouve dans le rapport annexé.

La présidente précise que le comité de l'APECOVE a déjà commencé à mettre en place ces recommandations.

4. Approbation des rapports et des comptes

Au nom de la vérificatrice, Mme Nathalie Praz recommande à l'assemblée d'approuver les comptes des exercices susmentionnés, et de donner décharge au comité.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve les comptes des exercices tels qu'ils ont été arrêtés, par 13 voix pour et 1 abstention.

La présidente remercie tout particulièrement M. Igor Berger et Mme Nathalie Praz pour leurs efforts et le travail rigoureux qui nous a finalement permis de présenter et approuver les comptes. Elle remercie aussi chaleureusement Mme Graciela Ramirez Cuevas pour son efficacité et sa rapidité.

5. Démission du vice-président et de la secrétaire et élection des remplaçantes

C'est à regret que la présidente annonce les démissions de leurs postes respectifs de M. Olivier Gaud, vice-président, et de Mme Katia Padberg, secrétaire. Ils restent cependant tous deux membres du comité. La présidente les remercie chaleureusement pour leur soutien, implication et énergie dans leurs postes respectifs.

Mmes Susana David et Vanessa Smets, déjà membres du comité, se présentent aux postes suivants :

- Vice-présidente : Mme Susana David
- Secrétaire : Mme Vanessa Smets

Le comité soutient leurs candidatures, et l'assemblée les élit par acclamation.

Mme Graciela Ramirez Cuevas propose de continuer son mandat de vérificatrice aux comptes jusqu'à la prochaine AG ; elle est également confirmée à son poste par acclamation.

6. Divers

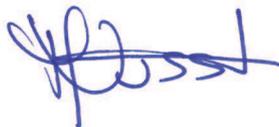
Le procès-verbal sera envoyé à M. Roland Sutter, afin qu'il puisse le transmettre aux autorités communales

M. Sutter informe l'assemblée que la Commune mène un projet pour la la réfection du préau de l'école de Vézenaz, dont la réalisation est prévue durant l'été 2019. Mme Mathilde Nussbaum sera invitée à la prochaine séance. L'APECOVE contribuera financièrement, par exemple pour offrir un échiquier ou une seconde table de ping-pong. Mme Nussbaum prendra contact avec Mme Isabelle Augsburgger, maîtresse adjointe à Vézenaz, pour en discuter et faire une proposition à la commune. Les modalités de participation ainsi que le montant investi seront décidés en comité.

Clôture

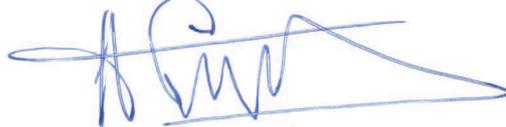
La séance est levée à 20h07 et la présidente invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

La Présidente



Mathilde Nussbaum

La Secrétaire



Vanessa Smets